

Pourquoi investir dans un milieu de travail sain?

Edition Mai 2007 de BDC e-Profits

Selon le Conseil national de recherches du Canada, les entrepreneurs qui améliorent l'environnement de travail de leurs employés, ne serait-ce que de 1 %, verront leur productivité augmenter sensiblement. Votre cadre de travail – que ce soit sur le plan de la qualité de l'air, du confort thermique ou encore de l'aménagement des lieux – joue un rôle important dans la réduction du taux d'absentéisme, la préservation de la santé et le sentiment de bien-être des travailleurs.

En général, les bâtiments écologiques peuvent augmenter le confort des employés tout en vous permettant de réaliser des économies à long terme. Voici certains éléments essentiels à prendre en considération:

Rôle de l'entrepreneur

En premier lieu, le rôle de l'entrepreneur est de s'assurer que votre bâtiment respecte les codes qui régissent, entre autres, le chauffage et la circulation de l'air. Il devrait idéalement connaître les innovations (méthodes et matériaux) dans le domaine de la construction susceptibles d'améliorer votre milieu de travail. Vous pouvez aussi jeter un coup d'œil sur les travaux réalisés par cet entrepreneur pour voir s'il a développé une expertise pertinente.

Même si votre entrepreneur observe les normes juridiques de base, cela ne veut pas dire pour autant que votre environnement de travail est parfait. Vous pouvez décider de mesurer la performance environnementale de votre bâtiment à l'aide de normes reconnues comme le LEEDMD (Leadership in Energy and Environmental Design). Le Système d'évaluation des bâtiments écologiques peut vous aider à déterminer des stratégies de design durable ainsi qu'à mesurer et à suivre le progrès.

Qualité de l'air

Au Canada, l'importance de la qualité de l'air est directement liée à la rigueur du climat et au temps passé à l'intérieur. Une mauvaise qualité de l'air peut engendrer un phénomène connu sous le nom de syndrome des bâtiments malsains; les employés peuvent alors souffrir de symptômes tels que maux de tête, lassitude, essoufflement, congestion des sinus, toux, éternuements, étourdissements, nausées et irritations de la peau, des yeux, du nez ou de la gorge, qui ont des répercussions sur la productivité.

Bon nombre de polluants sont invisibles et peuvent être inhalés. En voici quelques-uns, parmi les plus nocifs:

Les contaminants biologiques - bactéries, virus, champignons, acariens et pollen présents en concentrations excessives dans l'air. L'humidité et la saleté peuvent favoriser la prolifération des moisissures et d'autres contaminants biologiques. Un niveau d'humidité élevé peut aussi disséminer des polluants biologiques malsains dans l'air ambiant

Les polluants chimiques - ceux-ci comprennent les émanations provenant entre autres de l'équipement de bureau, du mobilier, des revêtements muraux, des couvre-planchers et des produits de nettoyage

Les particules polluantes - substances solides suffisamment fines pour se retrouver en suspension dans l'air; ces particules - qui résultent d'activités comme le sablage, l'impression, la photocopie ou l'opération de machines - peuvent s'infiltrer de l'extérieur

Conseils pour améliorer la qualité de l'air

L'une des premières étapes pour améliorer la qualité de l'air consiste à évaluer les matériaux utilisés, notamment comme isolants ou comme revêtements de mur et de sol. La poussière émanant de ces matériaux peut en effet avoir des effets nocifs à long terme sur les employés.

Une autre étape consiste à mesurer l'efficacité de votre système de chauffage ou à chercher des solutions de rechange. Par exemple, vous pourriez augmenter le confort des occupants en combinant un système de chauffage à air chaud soufflé et un autre par rayonnement à partir du plancher.

Vos employés peuvent tous contribuer à améliorer la qualité de l'air:

- en évitant de bloquer les conduits d'aération avec des meubles ou de l'équipement
- en apportant les soins appropriés aux plantes d'intérieur (arrosage, etc.)
- en signalant immédiatement les fuites d'eau
- en se débarrassant des ordures de façon appropriée
- en entreposant la nourriture comme il se doit
- en vous tenant au courant de tout changement dans la qualité de l'air.

Confort thermique

Le confort thermique au sein de votre milieu de travail est un élément qui peut influencer sur le moral des employés. Vous devez idéalement rechercher un niveau de confort - ni trop chaud, ni trop froid - qui satisfera la majorité des gens.

Trois facteurs principaux déterminent le confort thermique:

- la température ambiante
- l'humidité relative
- la circulation de l'air

Températures ambiantes: Une température trop élevée augmente la fatigue. Trop froide, elle diminue la concentration et rend les employés agités. Les écarts, si minimes soient-ils, peuvent avoir un effet marqué sur le confort et la productivité. On peut utiliser comme points de repère les seuils suivants:

24 C (75 F): les gens ont chaud; ils deviennent léthargiques et somnolents

22 C (72 F): c'est la température intérieure idéale à longueur d'année pour les personnes sédentaires

21 C (70 F): c'est la température qui convient le mieux au travail intellectuel

18 C (64 F): les personnes physiquement inactives commencent à grelotter celles qui bougent se sentent bien

L'humidité et la circulation de l'air jouent aussi un rôle important. Lorsque l'humidité est trop élevée, elle rend l'air du bureau «lourd» et contribue à la croissance des bactéries et des moisissures. À l'inverse, un degré d'humidité trop faible entraîne de l'inconfort en asséchant les muqueuses, ce qui favorise les gerçures et cause des chocs électrostatiques.

Lignes directrices concernant le confort thermique

En tenant compte de ces facteurs, l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) recommande dans sa norme CAN/CSA-Z412-M89, Principes ergonomiques de conception de systèmes de travail, de maintenir la température entre 21 et 23 degrés Celsius (soit entre 69 et 73 degrés Fahrenheit) et l'humidité relative à 50 %, tout en réduisant dans la mesure du possible la vitesse de circulation de l'air.

La norme prévoit une série de mesures contribuant au bien-être physique des travailleurs. En tenant compte de ces facteurs dans la conception du bâtiment comme dans le choix du système de ventilation et du fenêtrage, vous serez en mesure d'assurer le confort thermique et de prévenir le syndrome des bâtiments malsains.

Conception et aménagement des bureaux ou de l'usine

La conception et l'agencement de l'environnement intérieur (acoustique, éclairage, disposition des lieux, etc.) peuvent aussi avoir une incidence marquée sur votre milieu de travail et, en fin de compte, sur la productivité des employés.

Bureaux: L'environnement sonore doit être agréable et ne doit pas causer de stress inutile. Il pourrait s'avérer nécessaire d'installer des cloisons insonorisantes ou d'aménager les bureaux de façon à ce que les employés dont le travail exige de la concentration soient moins exposés au bruit.

Les aires de travail devraient être aménagées de manière à minimiser les tensions posturales et les écrans devraient être placés à la hauteur des yeux pour éviter les blessures au cou. Les employés qui travaillent devant un ordinateur devraient par ailleurs jouir d'un éclairage antireflet adéquat. Prévoyez un éclairage apaisant dans les locaux tels que les salles de conférence ou les aires de repos.

Environnement manufacturier: L'aménagement de votre usine peut grandement influencer sur la capacité de vos employés de se déplacer facilement et d'accomplir des tâches élémentaires. BDC Consultation peut vous donner des conseils judicieux sur l'aménagement fonctionnel des lieux afin de maximiser la fluidité des déplacements et d'accroître la productivité. Les pratiques de production à valeur ajoutée encouragent les entrepreneurs à concevoir l'espace intérieur et les chaînes de production en fonction de la facilité de mouvement.